

# Le département de la Loire au cœur de la deuxième vague

Plusieurs communes de la Loire, dont Saint-Étienne, enregistrent des taux records de contamination au coronavirus.

Des maires demandent des renforts sanitaires militaires pour faire face à la forte hausse des hospitalisations, qui semble désormais inévitable.

La situation sanitaire est telle dans le département de la Loire que des élus en appellent désormais à l'aide de l'armée. Ainsi 21 maires ont écrit à la préfète de la Loire, Catherine Seguin, pour demander le renfort d'hôpitaux militaires de campagne, comme ailleurs au printemps dernier.

Au cœur de la deuxième vague, qui touche déjà une large part du pays (*lire les repères*), la Loire est devenue l'un des épicentres de l'épidémie. Saint-Étienne et les communes alentour enregistrent les taux d'incidence (nombre de

**L'hôpital privé de la Loire et le CHU ont déprogrammé plus de 70% des opérations non urgentes.**

contaminations pour 100 000 habitants) les plus élevés du pays. Ce taux grimpe à 1 400 cas au Chambon-Feugerolles, alors que la moyenne nationale est de 438 cas, selon Santé publique France.

Au regard de ces chiffres vertigineux, les hôpitaux du département ne pourront pas faire face seuls à l'afflux de malades. À l'heure actuelle, 462 patients atteints du Covid-19 sont hospitalisés dans la Loire, dont 59 en réanimation. Et le taux maximum de remplissage des lits pourrait être atteint d'ici à deux semaines à Saint-Étienne.

« Toutes les tranches d'âge sont concernées, notamment les plus de 70 ans, qui risquent des formes graves du Covid-19. Et donc d'être hospitalisés dans les jours qui viennent », analyse le professeur Franck Chauvin, directeur de la prévention au CHU de Saint-Étienne, membre du conseil scientifique. L'hôpital privé de la Loire et le CHU ont déprogrammé plus de 70 % des opérations non ur-



À Saint-Étienne, le 9 octobre, la veille de la fermeture totale des bars décidée par arrêté préfectoral. Rémy Perrin/Le Progrès/MaxPPP

gentes. Quant aux transferts de patients, ils s'avèrent délicats car la situation se tend désormais partout. Vendredi 23, huit malades de la région ont dû être transférés en avion vers les « réa » de Bordeaux, Poitiers ou Brive.

« Il faut éviter une saturation, qui nous empêcherait de prendre en charge les patients Covid et ceux qui, pour d'autres causes, auront aussi besoin d'être hospitalisés en réanimation », analyse le professeur Franck Chauvin. Dans la Loire, les infirmiers libéraux ont

d'ores et déjà été mobilisés en complément du dispositif, pour des surveillances à domicile. Une façon de soulager les hôpitaux.

« Nous avons créé une plateforme téléphonique, détaille Louise Ruiz, secrétaire générale de l'Union régionale des professionnels de santé. Les demandes de prise en charge à domicile ou de renforts en Ehpad sont transmises aux infirmiers libéraux disponibles. » Sur ce seul territoire, les demandes sont quotidiennes et dans trois semaines, la plate-

forme sera étendue à toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

De son côté, la préfète de la Loire prévient : le couvre-feu, qui s'applique désormais à tout le département, « est la dernière étape avant celle du reconfinement ».

Comment expliquer une telle flambée des cas ? L'agence régionale de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes y voit « la conséquence des comportements il y a plusieurs semaines » (moins respect des gestes barrières, rassemblements familiaux, etc.). L'agence précise ainsi que « le virus circule plus dans les zones à forte densité », notamment parmi les « populations précaires avec des familles nombreuses qui vivent parfois dans des logements exiguës ». De son côté, le maire de Saint-Étienne, Gaël Perdreau, estime que « la plupart des clusters se trouvent dans les universités ou sur les lieux de travail », jugeant injuste « de faire porter la responsabilité à des personnes immigrées ou en situation de pauvreté ».

Les effets du couvre-feu ne seront perceptibles que dans



deux semaines, selon le gouvernement. Mais il ne faut pas tout en attendre, rappelle Franck Chauvin. Le président du Haut Conseil de la santé publique reconnaît que « cette mesure permet de réduire la circulation du virus ». Mais dans un contexte où celui-ci est déjà très répandu, il s'inquiète « de la contamination des personnes de plus de 70 ans et de celles qui ont des comorbidités ». Et suggère notamment de porter un masque à chaque fois que l'on rend visite à un proche âgé.

Laureline Dubuy

## repères

**L'état d'urgence sanitaire prorogé jusqu'au 16 février**

**Samedi 24 octobre, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture la prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février. Ce régime d'exception autorise l'exécutif à mettre en œuvre de nouvelles restrictions, parmi lesquelles le confinement. Le texte est**

**attendu au Sénat le 28 octobre.**

**Plus de 45 000 cas de Covid-19 en vingt-quatre heures ont été enregistrés ce week-end. Un nouveau record depuis le début du dépistage massif.**

**54 départements sont désormais concernés par le couvre-feu qui s'applique de 21 heures à 6 heures du matin. Le gouvernement pourrait procéder à un rééquilibrage de cette mesure en fonction de ses effets.**